



ASSEMBLEE GENERALE

29 octobre 2021

Ordre du jour

- Mot du Président
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation compte-rendu AG du 02 juillet 2021
- Communication compte-rendu RB du 24 Juin, 02 juillet et 15 septembre
- Affaires financières
- Affaires techniques
- Agenda
- Questions diverses



Mot du Président Jacques Jacquenet

Le service public des énergies en Côte-d'Or





Désignation de la Secrétaire de séance


Le service public des énergies en Côte-d'Or



Approbation du compte-rendu de l'AG du 02 juillet 2021

Le service public des énergies en Côte-d'Or





Communication des compte-rendu de la RB du 24 juin, 02 juillet et 15 septembre

Questions ?

Affaires générales et Finances

Le service public des énergies en Côte-d'Or



Affaires générales et Finances

Suite aux réunions des Clés, la composition du Comité syndical évolue :

la CLE n° 2 a élu au Comité :

- ❖ Mme Yolande Chapuis (VALFORÊT)
- ❖ M. Eric CLERC (MONTAGNY LES BEAUNE)

la CLE n° 10 a élu au Comité :

- ❖ M. Alain-Pierre BLANC (BEAUNE)

Affaires générales et Finances

Décision modificative n° 2 du budget principal :

- Correction comptable sur cession (-1 600 € dépenses)
- Opérations pour comptes de tiers (75 100 € recettes-dépenses)
- Amortissements (85 000 € recettes-dépenses)
- Versement aux organismes de formation (1 600 € dépenses)

Décision modificative n° 1 du budget annexe « Régie Côte d'Or Chaleur » :

Amortissements (9 500€ recettes-dépenses)

Affaires générales et Finances

Préparation des bases de travail pour le DOB 2021

Intervention de Monsieur Jean-Michel Cochet - Cabinet KPMG :

Contexte général et national :

- Urgence d'accélérer la transition énergétique et nécessité de prioriser les actions permettant une organisation plus résiliente,
- Conséquences de la crise de la COVID (augmentation de la dette publique, inflation liée à la reprise économique, ...),
- Incertitudes sur les recettes des collectivités territoriales (dont les adhérents des Syndicats),
- Incertitudes sur les recettes des Syndicats d'Energie,
- Incertitude sur l'organisation territoriale actuelle.

Affaires générales et Finances

Préparation des bases de travail pour le DOB 2021

Stratégie du SICECO - Axes de travail :

- Optimisation des achats (énergies, travaux...),
- Recherche des investissements les plus efficaces pour les adhérents (réduction des consommations et des émissions de CO₂),
- Optimisation de l'utilisation de la capacité financière du SICECO (marge de manœuvre annuelle, recours à l'emprunt pour des effets de levier),
- Présentation pour validation des orientations sur la mobilisation des ressources du SICECO.

Stratégie SICECO

1 - Optimisation des achats (énergies, travaux...) :

Importance de l'achat en groupement ? Échelle régionale ? :

Stratégie d'achat en électricité et gaz ?

Aide à l'achat de garanties d'origines renouvelables en gaz et électricité ?

Achat d'autres matières : plaquettes et granulés bois ?

Achat de véhicules propres ?

Optimiser le coût et les prestations de travaux :

Redéfinir certains besoins, notamment en éclairage public :

- Finition des matériels, thermo laquage : plafond de dépenses subventionnables plus bas
- Prestations de maintenance en fonction de l'état du parc
- Quantité de matériel, quantité de lumière, ...
- Nouvelles technologies

Stratégie SICECO

2 - Investissements efficaces :

Contraintes plus fortes et moyens limités
Urgence d'agir dans plusieurs domaines



Être efficace

Objectif : déclencher/accélérer les travaux ou investissements avec le meilleur ratio euros / kg CO₂ évité

Exemple : aider la rénovation non BBC du bâti pour déclencher les travaux et ne plus aider les rénovations BBC très subventionnées par ailleurs

ET :

- Isolations des combles perdus,
- Remplacement chaudières fioul et propane,
- Aide au suivi des bâtiments « Services publics » > 1000 m²,
- Participer au développement du GNV-bioGNV,
- Participer au développement de la production locale d'énergie

Stratégie SICECO: exemples de programmes spécifiques

- Isolations combles perdus : estimation de 210 Cnes / 426 bâtiments (80 communes déjà en étude)
 - ❖ 2 nouvelles campagnes d'études : 2 x 80 000 € (2 ans)
 - ❖ Si Trvx avec Subv. à 35 % : 3 x 500 000 € (3 ans)
- Chaudières fioul et propane : 430 chaudières estimées
 - ❖ 3 campagnes d'études : 3 x 270 000 € (3 ans)
 - ❖ Si Trvx avec Subv. à 35 % : 3 x 3 000 000 € (3 ans)
- Aide au suivi des bâtiments « Services publics » > 1000 m² : 54 collectivités suivi CEP ; 209 établissements

Stratégie SICECO: exemples de programmes spécifiques

- Participer au développement du GNV-bioGNV :
 - ❖ Réduction des particules : - 98 %
 - ❖ Réduction CO2 avec BioGNV : - 85 %
 - ❖ Véhicules GNV : coût quasi identique à termes ; classés 1^{er} en ACV ; maintien du tissu industriel ; tirent la production locale « Gaz vert » (Métha)
- Développer le PV en toiture :
 - ❖ Autoconsommation collective rentable prochainement pour beaucoup de communes.

Stratégie SICECO : cas de l'éclairage public

Dans la mesure où :

- Il y a environ 30 000 points vétustes à rénover : 12 ans
- Le patrimoine est très varié selon les communes
- L'éclairage peut être plus sobre ; n'est pas un service public
- Peu d'enjeu CO2 mais enjeu sur la facture d'électricité (Commune)

Il est envisageable de :

- Diminuer la facture via Leds et via la coupure nocturne
- Baisser « un peu » les aides mais en diminuant les coûts / prestations,
- Technique et mise en œuvre sobres : travaux et maintenance, diminution du nombre de points lumineux, ...
- Faire des programmations supplémentaires selon les possibilités €

Stratégie SICECO

3 - Utilisation de la capacité financière :

Tableau « projet d'investissements »

Stratégie SICECO

4 - Propositions pour l'utilisation des fonds propres :

Suite aux réunions de Clés et dernière RB : il paraît impossible de valider l'ensemble des propositions des 3 Commissions techniques,

→ Scénarios possibles : valider « au moins » un scénario médian pour préparer le DOB :

- Enfouissement : 2 programmes (80% et 60%) => 275 000 € dégagés
- Éclairage public => propositions de la Commission d'hier :
 - 60% à 50% pour la rénovation => 450 000 € dégagés (pour 5M€ de Trvx / an)
 - 40% à 30% pour les extensions (nouveaux points) => 90 000 € dégagés
 - 50% à 33% pour la maintenance => 380 000 € dégagés
- Participation aux services « énergie » : à voir suite au DOB

Commande publique : marchés passés au 2^{ème} semestre 2021

| Objet du marché | Attributaire | Montant | Procédure |
|--|--|--|-----------|
| Missions d'Assistant à la Maîtrise d'ouvrage, création d'une structure régionale en Bourgogne-Franche-Comté pour le déploiement et la construction de stations GNV bio GNV | ESPELIA SAS à Paris (75) (Mandataire et co-traitant 1) SPMO SAS à Montrouge (92) (Co-traitant 2) SELARL PINTAT AVOCATS à Paris (75) (Co-traitant 3) | 58 410,00 € TTC (Missions 1 et 2) | MAPA |
| Recyclage des poteaux béton/bois | Société de Recyclage des Bétons (SRB) à Serrière (07) | 21 600,00 € TTC par an (maximum) | MAPA |

Commande publique : marchés passés au 2^{ème} semestre 2021

- Marché : rénovation énergétique du bâtiment du SICECO - 8 lots (2021-004) => Lot 1 : gros œuvre, Lot 2 : façades ITE, Lot 3 : étanchéité, Lot 4 : menuiseries extérieures, Lot 5 : faux plafonds-peinture, Lot 6 : électricité, Lot 7 : chauffage-ventilation, Lot 8 : photovoltaïque.
- ❖ Notification EFFILOGIS : déclassement de niveau => subvention de 280 000 € au lieu 450 000 €
➔ **Marchés déclarés sans suite (annulés)**
- ❖ Nouvelle candidature à la commission EFFILOGIS de mars 2022
- ❖ Nouveau projet et nouvelle consultation en fonction de la décision de la commission

SEML Côte-d'Or Énergies

PV sol Labergement et Poiseul

- Centrale photovoltaïque au sol de Labergement-les-Seurre et de Poiseul-la-Grange :
 - ❖ Parcelle communale : friche et terrain dégradé de 5,4 ha (Labergement) ; friche de 5 ha (Poiseul)
 - ❖ Pas d'accueil d'équipements courants possible => Valorisation de la surface par une centrale photovoltaïque au sol : puissance estimative pour chaque projet de : 4,2 MW - production de 5 100 MWh/an (= 2 160 foyers hors chauffage)
- Co-développement SEML Côte-d'Or Énergies et GEG ENeR (filiale ENR de Gaz Électricité de Grenoble, elle-même issue de la Ville et de la Métropole de Grenoble)
- Sociétés de Projet (SAS) en cours de création par GEG ENeR « **Le parc des grandes terres** » (Labergement) et « **Le parc d'entre les deux combes** » (Poiseul) => Objectif : dépôt de PC dès la fin des études

SEML Côte-d'Or Énergies PV sol Labergement et Poiseul

- SEML Côte-d'Or Énergies : entrée au capital de la SAS par cession de part à la valeur nominale => Actionnariat final :
 - ❖ SEML Côte-d'Or Énergies : 51 %
 - ❖ GEG ENeR : 49 %
 - ❖ Une fois le projet prêt à construire, ouverture du capital à la Commune et aux citoyens
- Montant capital social Sociétés de Projet (SAS) : 1 000 €
- Sociétés de Projet (SAS) : présentation des statuts et du pacte d'associés avec en annexe le contrat de développement
 - ❖ **Statuts - Comité de Direction** : décisions stratégiques (plans d'affaires, appel de fonds en CCA, engagements financiers ...) => à l'unanimité
 - ❖ **Pacte d'associés - Comité de Pilotage** : gestion quotidienne du développement (suivi de projet, concertation, ...) => à l'unanimité
 - ❖ **Contrat de développement** : contenu, calendrier, fixation des honoraires, échéancier paiement

SEML Côte-d'Or Énergies PV sol Labergement et Poiseul

- En tant qu'actionnaire public, le SICECO doit donner son accord (*article L1524-5 CGCT*) : autoriser les administrateurs représentant le SICECO de donner un accord favorable au CA de la SEML à :
 - ❖ Autoriser l'entrée de la SEML au capital de la SAS
 - ❖ Approuver les statuts, le pacte d'associés et le contrat de développement
 - ❖ Abonder la SAS en compte-courant d'associés afin de subvenir à la refacturation des dépenses déjà engagées ainsi qu'aux dépenses à venir
- ➔ **Vote Comité (1 délibération par SAS)**

SEML Côte-d'Or Énergies PV sol Courchaton (70)

- Centrale photovoltaïque au sol de Courchaton :
 - ❖ Parcelle communale : ancienne carrière de 8,8 ha
 - ❖ Valorisation de la surface de 5 ha de terrain dégradé par une centrale photovoltaïque au sol : puissance estimative de 3,7 MW ; production de 3 700 MWh/an (= 1 574 foyers hors chauffage)
- Co-développement SEML Côte-d'Or Énergies, SIED70 (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de Haute Saône) et la SICAÉ Est
- Société de Projet (SAS) : à créer par SEML « Parc photovoltaïque au sol de Courchaton » → Objectif : dépôt de PC dès la fin des études

SEML Côte-d'Or Énergies PV sol Courchaton (70)

- Actionnariat de la SAS :
 - ❖ SEML Côte-d'Or Énergies : 35 %
 - ❖ SIED70 : 30 %
 - ❖ SICAÉ Est : 20 %
 - ❖ Commune Courchaton : 15 %
 - ❖ Une fois le projet prêt à construire, ouverture du capital aux citoyens
- Montant capital social Société de Projet (SAS) : 1 000 €
- SAS « **Parc photovoltaïque au sol de Courchaton** » : présentation des statuts et du pacte d'associés comprenant en annexe le contrat de développement
 - ❖ **Statuts - Comité de Direction** : décisions stratégiques (plans d'affaires, appel de fonds en CCA, engagements financiers ...) => à l'unanimité
 - ❖ **Pacte d'associés - Comité de Pilotage** : gestion quotidienne du développement (suivi de projet, concertation, ...) => à l'unanimité
 - ❖ **Contrat de développement** : contenu, calendrier, fixation des honoraires, échéancier paiement

SEML Côte-d'Or Énergies PV sol Courchaton (70)

- En tant qu'actionnaire public, le SICECO doit donner son accord (*article L1524-5 CGCT*) : autoriser les administrateurs représentant le SICECO de donner un accord favorable au CA de la SEML à :
 - ❖ Créer la SAS par la SEML
 - ❖ Approuver les statuts, le pacte d'associés et le contrat de développement
 - ❖ Abonder la SAS en compte-courant d'associés afin de subvenir à la refacturation des dépenses déjà engagées ainsi qu'aux dépenses à venir

➔ **Vote Comité**



Affaires Techniques

Le service public des énergies en Côte-d'Or



Concession distribution électricité

- Motion de refus des comptes rendus annuels 2018-2019 :
 - ❖ Suite aux opérations de contrôle, persistance des griefs ayant motivé les précédentes motions :
 - Stratégie d'investissement orientée prolongation durée de vie des ouvrages
 - Pratiques comptables contestables et invérifiables

Concession distribution électricité

- Impossibilité de valider les indicateurs de qualité incités financièrement par la CRE (délais, prestations, qualité d'alimentation) :

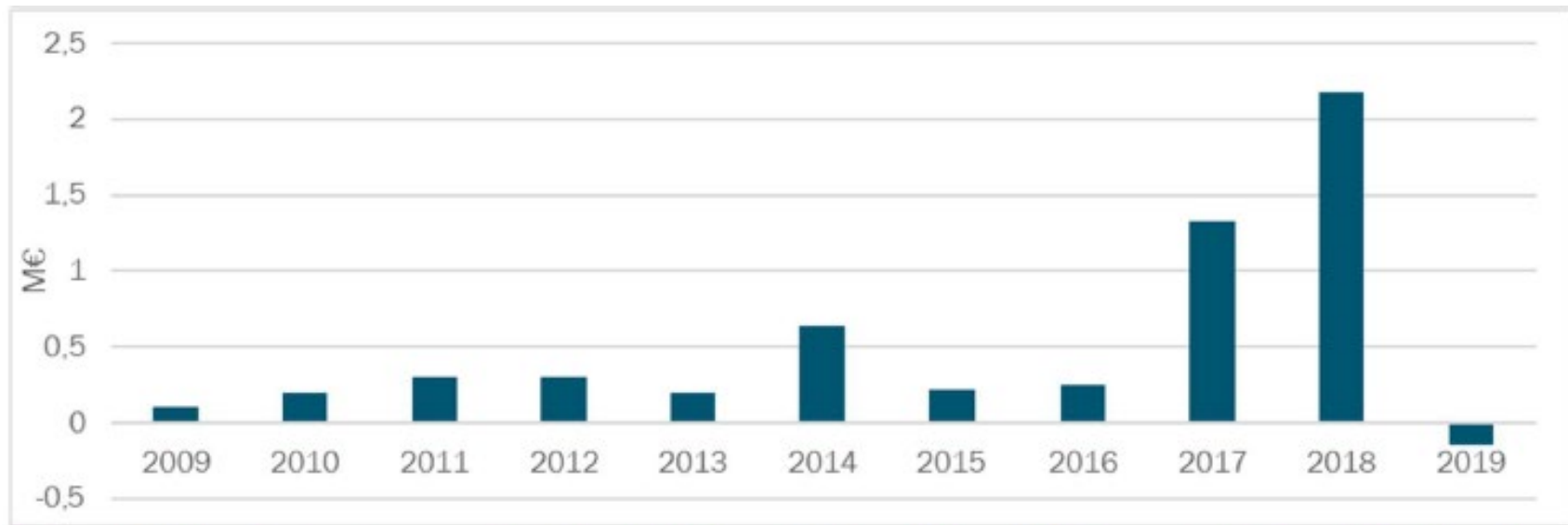


Figure 6. Volumes financiers associés à la régulation incitative de la qualité de service (hors Linky) d'Enedis

Énergie

Régie Côte-d'Or Chaleur

- Investissement pour le réseau de chaleur de Fontaine Française :
 - ❖ Réception des offres pour la construction
 - Montants prévisionnels APD : 1 347 828 € HT (hors MOE)
 - Montants des offres : 1 438 056 € HT → + 6,7 %
 - ❖ Calendrier :
 - Permis de construire accepté le 22/10 => 2 mois de recours au tiers à partir du 28/10
 - Négociation des offres : en cours => Prix vente de chaleur
 - **Conseil exploitation** : validation analyse économique => à programmer mi-novembre
 - Signature contrat d'engagement des abonnés : fin novembre/début décembre
 - Consultation des banques : décembre
 - Passage en **Comité** : 17 décembre => Décision d'investir, BP, emprunt

Agenda

- **Vendredi 5 novembre - 9h00** : Commission Affaires Générales et Finances
- **Mercredi 10 novembre** : Commissions Énergie/Transition énergétique
- **Vendredi 19 novembre - 9h00** : Réunion de bureau
- **Vendredi 26 novembre - 17h00** : Assemblée Générale (DOB)
- **Mardi 30 novembre - 9h00** : Commission Affaires Générales et Finances
- **Mardi 7 décembre - 9h00** : Réunion de bureau
- **Jeudi 9 et vendredi 10 décembre** : CITE 21
- **Vendredi 17 décembre - 17h00** : Assemblée Générale (vote du budget 2022)